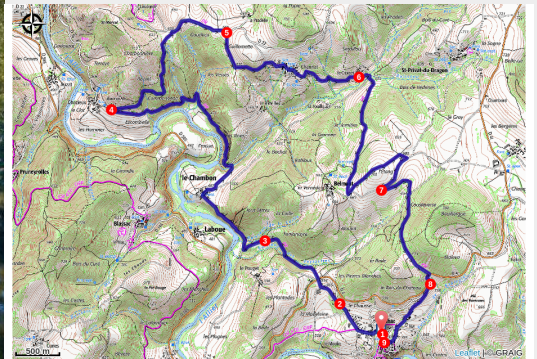


PR633 Par monts et par vaux

Gorges de l'Allier - Chilhac



Chilhac (Jérémie Mazet)



Entre le village médiéval de Chilhac et les hauteurs de Belmont, la balade surplombe l'Allier, puis s'élève vers les plateaux offrant de nombreux points de vue sur la Ribeyre et la Margeride.

Un musée pour comprendre

Le site paléontologique de Chilhac est un des vingt sites majeurs de Haute-Loire. Il facilite la compréhension des phénomènes climatiques qui ont conduit à la disparition du mastodonte d'Auvergne, icône du territoire. En effet, adapté à un climat humide, cet animal fut confronté à l'implantation de nouveaux occupants de la savane tel que le mammoth méridional, le tigre à dents de sabre... C'est en 1968 que les fouilles débutèrent à Chilhac sous l'impulsion de Christian Guth et d'Odile Boeuf. Le musée de Paléontologie, situé place de l'église, vous accueille toute l'année pour vous faire découvrir le résultat des fouilles ainsi que l'histoire du site

www.museechilhac.com - 04 71 77 47 26

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 5 h

Longueur : 16.6 km

Dénivelé positif : 492 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Archéologie et histoire, Géologie, Point de vue

Itinéraire

Départ : Chilhac

Arrivée : Chilhac

Balisage : — PR

Communes : 1. Chilhac

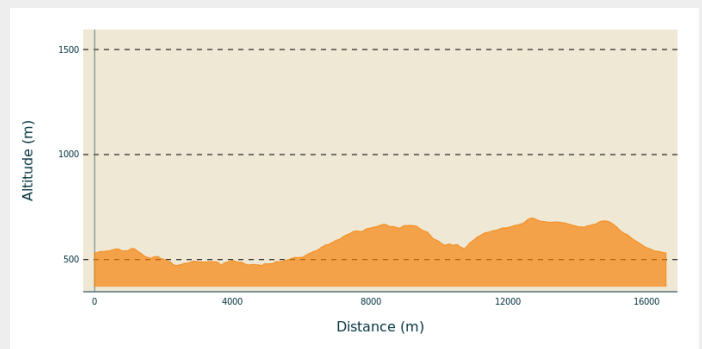
2. Lavoûte-Chilhac

3. Saint-Privat-du-Dragon

4. Blassac

5. Saint-Ilpize

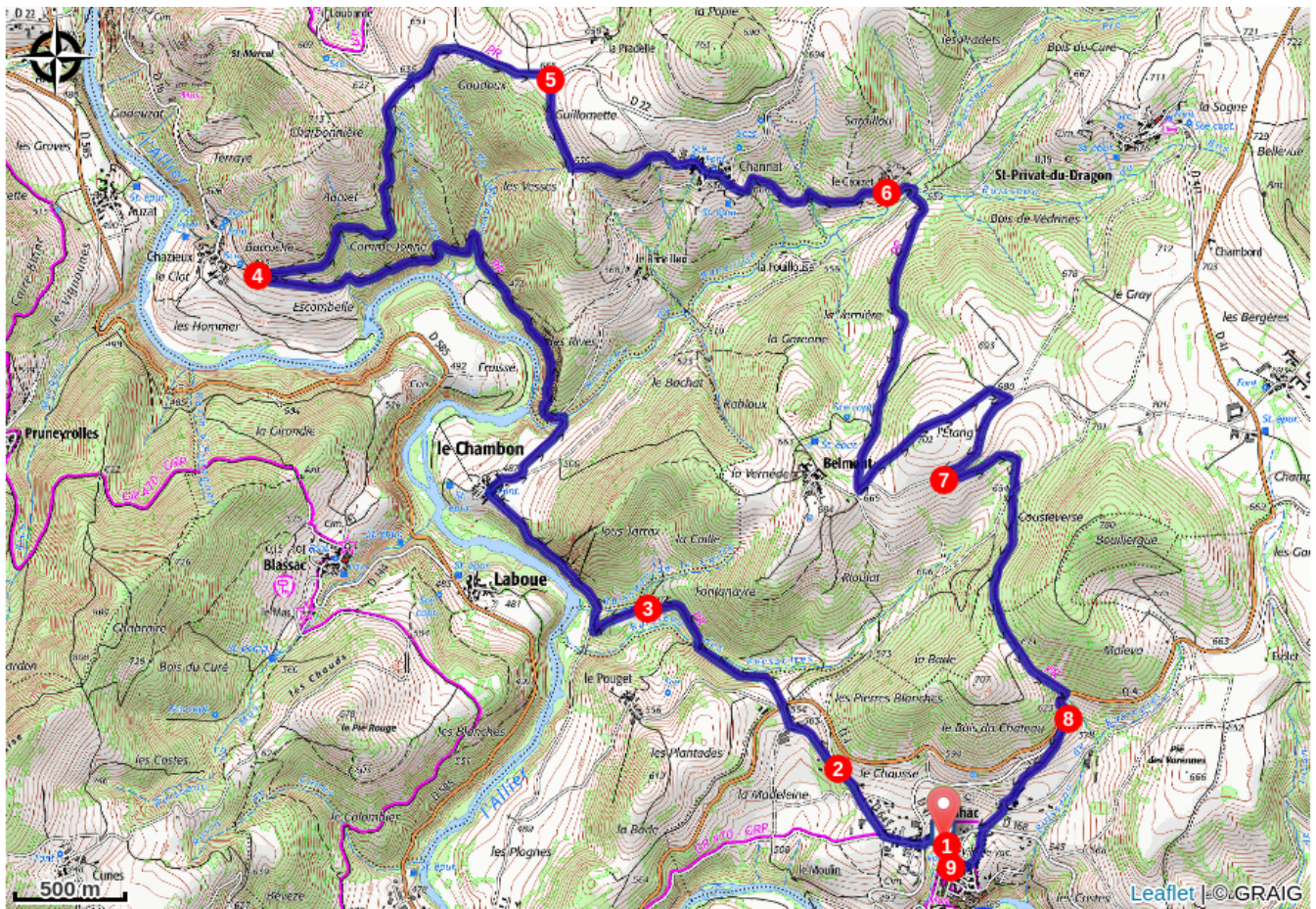
Profil altimétrique



Altitude min 471 m Altitude max 698 m

1. Du parking, prendre à droite. Au carrefour, continuer tout droit jusqu'à la sortie du bourg.
2. Suivre la route à gauche « Chemin de Tansac ». Elle se divise de suite ; poursuivre à main droite. À l'exploitation agricole, obliquer à droite et traverser la D 4 pour s'engager sur un chemin de terre. Parvenir dans le virage d'un autre chemin. Aller à droite et rejoindre un embranchement.
3. Descendre à gauche et parvenir sur une route. La suivre à droite jusqu'au Chambon [**> vallée de l'Allier**]. Au centre du village, tourner à droite. Lorsque la route se scinde, partir à gauche. Passer sur le pont au-dessus du ruisseau du Bancillon, puis quitter le goudron pour le chemin à gauche. Suivre ce dernier sur 2 km pour rejoindre un embranchement près d'une maison.
4. S'engager sur le chemin tout à droite qui monte d'abord à découvert puis dans les bois. Au point haut, suivre le chemin sur la droite en contrebas de la route. Retrouver la route et la suivre encore 450 m.
5. Prendre le chemin à droite. À la fourche, poursuivre à main droite. Utiliser le passage canadien pour suivre le sentier qui conduit à l'entrée de Channat. À la route, descendre à droite dans le hameau. Après le lavoir, quitter le goudron pour le sentier sur la droite. Rester sur le sentier de gauche. Il serpente entre les haies et rejoint le hameau du Croizet.
6. Descendre à droite. En fond de vallon, obliquer d'abord à droite. À la fourche, suivre la route qui monte à gauche. Aboutir sur une route, la suivre sur 30 m à gauche, puis s'engager sur le chemin de terre à main gauche. Rester sur le chemin principal qui, après le sommet, se poursuit entre les terres agricoles, puis oblique à droite pour retrouver la route. Suivre celle-ci à droite sur 500 m.
7. Bifurquer alors à gauche. Le chemin croise un chemin gravillonné. Ignorer un sentier herbeux sur la gauche. À l'embranchement, continuer à descendre tout droit jusqu'à la D 4. Aller à droite jusqu'au carrefour et prendre la route de Chilhac sur 20 m.
8. Suivre le sentier sur la gauche. Aux premières maisons, retrouver le goudron. Aller à gauche et, au carrefour [**> croix**], suivre la rue de la Croix-de-Mission à gauche. Traverser la rue des Remparts pour passer sous le porche, déboucher sur une place. La traverser pour découvrir sur la droite un étroit passage « le Cantaou ». Tourner à droite rue des Dentellières puis à gauche.
9. Tourner à droite pour retrouver le point de départ.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Accès routier

Chilhac, à 4,5 km au nord-est de Lavoûte-Chilhac

Parking conseillé

Aire de jeux, en haut du village